

## Conditions générales de participation

*(Formations continues – UPSA-VAUD, sauf brevets et diplômes)*

### 1. Inscription

- L'inscription à une formation continue est considérée comme ferme dès réception de la confirmation écrite de l'UPSA-Vaud.
- Le nombre de places est limité et attribué dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

### 2. Conditions financières

- Les frais de participation sont indiqués dans l'offre ou sur le site internet.
- La facture est émise après confirmation d'inscription, elle est payable avant la date prévue du cours.
- Tout retard de paiement entraîne l'exclusion du participant à suivre cette formation.

### 3. Désistement / Annulation

- Annulation jusqu'à **10 jours avant le début** de la formation : gratuite.
- Annulation moins de **10 jours** avant le début ou absence le jour même : forfait administratif de CHF 200.-, sauf justification exceptionnelle.
- Le remplacement par un autre participant est possible sans frais, pour autant qu'il remplisse les conditions d'admission.
- L'UPSA-Vaud se réserve le droit d'annuler une formation (par ex. nombre insuffisant de participants, maladie du formateur, cas de force majeure). Dans ce cas, les frais déjà payés sont remboursés intégralement.

### 4. Assurance et responsabilité

- Chaque participant doit être personnellement assuré contre les accidents et dommages.

### 5. Protection des données

- Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour l'organisation des cours et ne sont pas transmises à des tiers sans consentement.

### 6. Dispositions finales

- Les présentes conditions générales font partie intégrante du contrat d'inscription.
- Le for juridique est à Yverdon-les-Bains, le droit suisse est applicable.

Centre de formation UPSA-VAUD  
La direction (09.09.2025)